

ANNEXE 1 - BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Nom de la structure :

Intitulé de l'action :

Attention: Les montants indiqués dans le budget prévisionnel ainsi que dans l'annexe 2 engagent la structure en cas de conventionnement.

CHARGES		PRODUITS			
60	ACHATS	0	70	VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0
601	Achats de matière première				
602	Achats stockés				
604	Prestations de services				
605	Achat matériel				
606	Achats fournitures non stockées				
607	Achats de marchandises		71	PRODUCTIONS STOCKEES	
61	SERVICES EXTERNES	0	72	PRODUCTIONS IMMOBILISEES	
611	Sous-traitance générale		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0
612	Crédit-bail			DEPARTEMENT DU TARN	0
613	Locations immobilières				
613	Locations mobilières				
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations			ETAT	0
616	Primes d'assurances				
617	Etudes et recherches				
618	Documentation générale et colloques				
62	AUTRES SERVICES EXTERNES	0			
621	Personnel extérieur à l'entreprise			EUROPE	0
622	Honoraires			FSE	
623	Publications			Autres (préciser) :	
624	Transports et déplacement				
625	Voyages, missions et réceptions (à détailler en bas de page)			CONSEIL REGIONAL	0
626	Frais de télécom et postaux				
627	Service bancaire				
628	Divers (préciser)				
63	IMPÔTS ET TAXES	0		COMMUNES ET INTERCO	0
631	Taxes sur salaires				
633	Vers. Formation, transport, construction				
635	Impôts directs, indirects et droits				
64	FRAIS DE PERSONNEL	0			
	Gestion administration				
	Accompagnement social-emploi-formation			SUBVENTIONS PRIVEES	0
	Encadrement technique				
	Personnel Insertion				
	Autres personnel hors activité insertion				
	Autres frais			AUTRES PRODUITS	0
	Autres frais pour le personnel en insertion			Participation des adhérents/Dons	
	Autres personnels (*)			Autofinancement	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		78	REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS		79	TRANSFERT DE CHARGES	
69	IMPOT SUR SOCIETE				
	TOTAL CHARGES	0		TOTAL PRODUITS	0

(*) ces charges sont incluses dans les frais de fonctionnement limités à 20 % du coût total de l'action

Emplois des contributions volontaires	
Secours en nature, alimentaires, vestimentaires	
Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)	
Prestations	
Personnel bénévole	
TOTAL	

Contributions volontaires en nature	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	

Frais de déplacement du personnel technique - Détailler ci-dessous la nature des dépenses prévues; les salariés concernés ainsi que les bases de calcul

Certifié exact
Date :
Signature et cachet :

ANNEXE 2 - BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE

Nom de la structure :

Intitulé de l'action :

Attention: Les montants indiqués dans le budget prévisionnel

ainsi que dans l'annexe 1 engagent la structure en cas de conventionnement.

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS	0	70 VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0
601 Achats de matière première			
602 Achats stockés			
604 Prestations de services			
605 Achat matériel			
606 Achats fournitures non stockées			
607 Achats de marchandises		71 PRODUCTIONS STOCKEES	
61 SERVICES EXTERNES	0	72 PRODUCTIONS IMMOBILISEES	
611 Sous-traitance générale		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0
612 Crédit-bail		DEPARTEMENT DU TARN	0
613 Locations immobilières			
613 Locations mobilières			
614 Charges locatives			
615 Entretien réparations		ETAT	0
616 Primes d'assurances			
617 Etudes et recherches			
618 Documentation générale et colloques			
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	0		
621 Personnel extérieur à l'entreprise		EUROPE	0
622 Honoraires		FSE	
623 Publications		Autres (préciser) :	
624 Transports et déplacement			
625 Voyages, missions et receptions (à détailler en bas de page)		CONSEIL REGIONAL	0
626 Frais de télécom et postaux			
627 Service bancaire			
628 Divers (préciser)			
63 IMPÔTS ET TAXES	0	COMMUNES ET INTERCO	0
631 Taxes sur salaires			
633 Vers. Formation, transport, construction			
635 Impôts directs, indirects et droits			
64 FRAIS DE PERSONNEL	0		
Gestion administration			
Accompagnement social-emploi-formation		SUBVENTIONS PRIVEES	0
Encadrement technique			
Personnel Insertion			
Autres personnel hors activité insertion			
Autres frais		AUTRES PRODUITS	0
Autres frais pour le personnel en insertion		Participation des adhérents/Dons	
Autres personnels (*)		Autofinancement	
65 CHARGES DE GESTION COURANTE		75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	
66 CHARGES FINANCIERES		76 PRODUITS FINANCIERS	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		78 REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS		79 TRANSFERT DE CHARGES	
69 IMPOT SUR SOCIETE			
TOTAL CHARGES	0	TOTAL PRODUITS	0

(*) ces charges sont incluses dans les frais de fonctionnement limités à 20 % du coût total de l'action

Emplois des contributions volontaires
Secours en nature, alimentaires, vestimentaires
Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)
Prestations
Personnel bénévole
TOTAL

Contributions volontaires en nature	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	

Frais de déplacement du personnel technique - Détailler ci-

Certifié exact
Date :
Signature et cachet :

PERSONNEL AFFECTE DIRECTEMENT A L'ACTION

Renseigner les cellules en jaune

Nom de la structure		Intitulé de l'action	
---------------------	--	----------------------	--

Nb d'heures équivalent temps plein (ETP) sur la période **1820**

Type de fonction (CIP, infirmier, psychologue, formateur...)	Salaires annuels chargés	Temps de travail consacré à l'action (en heures)	Temps de travail dans la structure (en heures)	Part de l'activité consacrée à l'action	ETP	Dépenses liées à l'action	Nom de la personne	Date d'entrée dans la structure	Qualification	Type de contrat de travail	Le cas échéant, date de sortie de la structure
Personnel technique											
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
TOTAUX	0 €	0	0	#DIV/0!	0,00	0,00 €					
Personnel administratif											
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
				0,00%	0,00	0,00 €					
TOTAUX	0 €	0	0	#DIV/0!	0,00	0,00 €					

Certifié exact

Date :

Signature et cachet :

ANNEXE 3 - PERSONNEL AFFECTE A L'ACTION

Le nombre d'heures équivalent temps plein (ETP) sur 12 mois est obligatoirement fixé à 1820 heures (congés payés inclus, heures supplémentaires exclues).

Au-delà de leur fonction, distinguer le personnel selon leurs missions : technique ou administrative.

Si une même personne est chargée de 2 missions différentes, la mentionner dans les 2 rubriques au prorata du temps passé sur chaque mission.

NB : Ne renseigner que les cellules en jaune. Les calculs sont automatiques, ne pas modifier les cellules concernées.

Chaque annexe doit être dûment datée, tamponnée et signée par le responsable légal de la structure